ancré dans le temps et inscrit dans son temps

Le petit village de Contamine-sur-Arve veille jalousement sur ses trésors : le château de Villy, dont la tour fut bâtie au 11e siècle, l'église, construite au 13e siècle, vestige de l'ancien prieuré rattaché à l'Ordre de Cluny et classée monument historique, ainsi qu'un presbytère. Ce contexte historique prégnant contraint régulièrement la municipalité à une gymnastique subtile entre le respect dû aux vieilles pierres et les besoins modernes de ses administrés. Une gymnastique parfaitement maîtrisée par les architectes Nelly Guyot et Isabelle Poulain. Celles-ci ont en effet su transcender la querelle des Anciens et des Modernes pour livrer une intéressante synthèse qui mêle, sans les juxtaposer, les strates historiques et les marques de notre temps, dans une optique de représentativité, d'efficience et de confort.

CONTAMINE-SUR-ARVE

mots clés

détail
jardin
patrimoine
réhabilitation & restructuration

adresse

11 impasse des Croses
74130 Contamine-sur-Arve

Réhabilitation de l'ancien presbytère en mairie et aménagement des espaces publics à Contamine-sur-Arve

Maître d'Ouvrage
Commune de Contamine-sur-Arve

Équipe de Maitrise d'Œuvre
Isabelle Poulain - Architecte
Nelly Guyot - Architecte
Willem den Hengst - Paysagiste
Économiste - Agi Ingénierie
BET Structure - Crozet & Nurra
BET Fluides - Fradet

SHON : 679 m²

Coût des travaux
1 520 401 € HT
Montant de l'opération
2 149 137 € TTC

Début du chantier : février 2011
Livraison : février 2012
Mise en service : février 2012

Les élus ont fait appel au talent combiné des architectes Nelly Guyot et Isabelle Poulain, qui disposent d'une réelle expertise en matière de bâtiments anciens (presbytère d'Amancy, mairie de Marin), afin de revisiter et de moderniser le presbytère en mairie et bureau de Poste. Les deux professionnelles, après avis de l'architecte des bâtiments de France et relevés archéologiques sur le terrain, ont opté pour un dialogue entre l'ancien et le moderne, le bâtiment historique et les extensions contemporaines. Le volume de l'ancien presbytère a donc été strictement conservé, avec ses enduits à la chaux qui ont été simplement nettoyés, et seules quelques lucarnes ont été recréées et positionnées d'après d'anciennes photos du bâtiment. "On ne voulait pas perdre l'âme du bâtiment", explique Nelly Guyot. Sur ce socle historique sont venues se greffer trois extensions en zinc Pigmento® (entrée, façade est côté route et arrière du bâtiment) qui affirment la vocation et garantissent la fonctionnalité du lieu (place supplémentaire, entrées de lumière). Encadrées de lignes pures, saillantes, et de matières brutes et sincères, ces "boites" sont alignées sur le même rythme que les traits de l'église qui domine le presbytère à l'ouest. Sur le mur pignon sud-ouest du premier étage, d'autres lignes, faites de claustra en mélèze, s'étirent sur le même niveau que le parvis de l'église, occultant de vastes baies vitrées. Le "choc" induit par la juxtaposition entre l'enduit à la chaux et la base carrée d'une part, le zinc prépatiné et les lignes saillantes d'autre part, n'est donc qu'apparent : le jeu de ces lignes et la quête d'intégration permettent de transcender les strates historiques en concentrant et en unifiant le projet. Au sud, un jardin vient tirer un trait, comme un lien supplémentaire, vers l'ancienne mairie sise en contrebas. L'espace a été remblayé et en partie rehaussé pour offrir une même esplanade de plain-pied et atténuer la massivité de ce bâtiment aval.

Dalles en béton et voûte maçonnée

Marquant l'entrée de la mairie, une large bande vitrée, au sud, abrite une ligne de plantes grasses qui fait le lien entre le jardin et l'intérieur du bâtiment. Une transition douce qui fonctionne comme une invitation à pénétrer dans ce hall accueillant et ouvert. A l'intérieur, les architectes ont concédé aux normes de sécurité et aux exigences d'un bâtiment public en réalisant de nouvelles dalles en béton et en gommant les vieux plafonds en planches (exit les hauteurs sous plafond de 8 mètres de haut). En revanche, la pénétrante figurant l'ancienne entrée a été conservée -et soutenue avec une poutrelle métallique- tout comme le solivage à la française avec remplissage de béton de chaux et voûte maçonnée sous une ancienne cheminée. Les nouveaux plafonds côtoient ainsi le bois ancien. Le béton brut des dalles et des encadrements d'ouverture rencontre le vieux mur de refends enduit à la chaux. Les mediums laqués et les revêtements stratifiés orange figurant les parties publiques côtoient les vieux murs biscornus, vestige de l'ancien bâtiment. L'impression qui s'en dégage, mélange de solennité et de confort, assied et conforte la vocation publique et officielle de ce bâtiment, à la fois ancré dans le temps et inscrit dans son temps.

Le rez-de-chaussée reçoit l'accueil, l'état civil et l'agence postale communale, cette dernière ayant été logée au nord, à l'arrière de l'ancien mur de façade, dans un terre-plein qui a été décaissé. Les deux niveaux supérieurs accueillent les différents bureaux et salles de réunion ainsi que la salle des mariages et du conseil logée sous les toits. Entre le rez et les étages, deux cages d'escalier parallèles (public et de secours) enroulent leurs marches en bois autour de rampes en métal rouillé.

Vieux bois et matières contemporaines

Dans les étages, les bureaux, fonctionnels, ont été composés autour du mur de refends qui traverse le bâtiment : cela occasionne des salles relativement petites qui ont été décloisonnées grâce à des portes vitrées qui permettent à l'œil de voyager avec légèreté. Pour le reste, le dialogue continue, comme au rez-de-chaussée : du linoleum acoustique au sol, des plafonds en béton brut, par petites touches, puis des encadrements en pierres bouchardées ou une niche d'époque datée et signée par un artisan, etc. Dans les combles, la salle du conseil et des mariages a été habilement composée, de la même manière : le renvoi de dalles des linteaux des fenêtres inférieures a été reconverti en banquette, qui circonscrit l'espace, tandis que des lucarnes ont été recréées, sur trois faces, pour ouvrir et éclairer la pièce. Etiré sous une large charpente apparente, ce large volume ne s'impose pas : des luminaires design viennent en effet habiter cet espace, couronnant, entre vieux bois et matières contemporaines, l'histoire d'une rencontre qui trouve sous la voûte son apogée.

CAUE HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction : Laurent Gannaz - Aout 2012
Photographies : Romain Blanchi
Conception graphique : Maryse Avrillon, CAUE de Haute-Savoie
Mise en page : Aymeric Dutheil

1

2

3

4

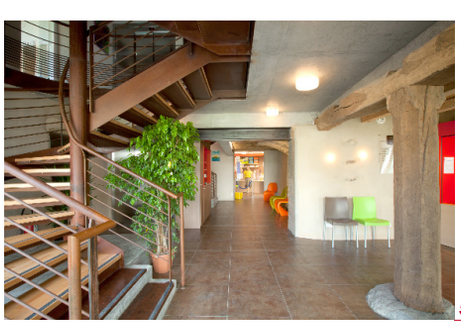
5

1 - Quelques extensions légères ont été ajoutées en façade est et sur l'arrière

2 - Vestiges de l'ancien plafond et de l'ancienne cave voûtée

3 - La façade principale, l'accès du public et le jardin de la mairie

4 - Transparence depuis le hall vers le jardin

5 - L'escalier métallique dessert les niveaux supérieurs qui reçoivent les bureaux et la salle du conseil